

SÉANCE ORDINAIRE

16 OCTOBRE 2018

Deux cent quarante et unième séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 16^e jour d'octobre 2018 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Isabelle Brulotte, Manon Côté, Annie Ducharme, Martin Paquette et Pierre Therrien.

Madame et messieurs les commissaires parents : Josée Hébert, Lionel Degoud, Olivier Demers-Payette et Pierre Hamelin.

**Autres
présences :**

Monsieur Eric Blackburn, directeur général;
Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe;
Madame Sophie Latreille, directrice générale adjointe;
Monsieur Mario Champagne, directeur général adjoint et secrétaire général;
Monsieur Alain Camarais, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Monsieur Charles Dalpé, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire;
Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;
Madame Chantal Noël, directrice du Service des ressources financières;
Madame Dominique Pratte, directrice par intérim du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle.

Absence: Monsieur le commissaire : Stéphane Surprenant.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Andrée Bouchard, présidente, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 18.10.16
001

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

Que l'ordre du jour soit accepté avec les modifications suivantes :

Ajouter le point suivant :

14.1 Agrandissement de l'école Saint-Eugène.

Modifier le point 15- Levée de la séance par le suivant :

15- Ajournement de la séance du conseil des commissaires au mardi 23 octobre 2018 à 18 h 30 au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, J3B 6N3.

ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la séance.
02. Adoption de l'ordre du jour.
03. Plan d'engagement vers la réussite.
04. Période de questions du public.

- 05.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 18 septembre 2018 (document SG 18.10.16-05.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 05.2 Correspondance
- 05.2.1 De madame Sarah Tremblay, secrétaire générale à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay : Résolution CC-2018-357 adoptée par le conseil des commissaires le 11 septembre 2018 – Demande de modification de la Loi de l'impôt sur le revenu.
- 05.2.2 De Loisir et Sport Montérégie : Rapport annuel 2017-2018 et plan d'action 2017-2021.
- 05.3 Mot de la présidente et parole aux commissaires.
- 05.4 Présentation du rapport annuel 2017-2018 du comité de parents (document SG 18.10.16-05.4).
- 05.5 Appréciation du directeur général (document séance tenante).
- 05.6 Identification des filiales contrôlées en vue de leur assujettissement à la Loi sur les contrats des organismes publics (document SG 18.10.16-05.6).
- 07.1 Clientèle annuelle 2017-2018 (document SREAFP 18.10.16-07.1).
- 07.2 Octroi de contrat – organisation d'une formation en mécanique de remorques de camion (document SREAFP 18.10.16-07.2).
- 08.1 Sommaire de l'effectif scolaire au 30 septembre 2018 (document séance tenante : SOSTS 18.10.16-08.1).
- 09.1 Engagements (document RH 18.10.16-09.1).
- 10.1 Acceptation des états financiers 2017-2018 (documents RF 18.10.16-10.1).
- 10.2 État des taxes scolaires dues au 30 septembre 2018 (document RF 18.10.16-10.2).
- 12.1 Adjudication de contrat
- 12.1.1 Acquisition d'équipements d'entretien (document RM 18.10.16-12.1.1)
- 12.2 Dépassement de coût – École Marie-Rivier (document RM 18.10.16-12.2).
- 13.1 Félicitations aux élus provinciaux (document CC 18.10.16-13.1).
- 14- Autres sujets.
- 14.1 **Ce point est reporté à la séance d'ajournement du 23 octobre 2018 :**
 - Agrandissement de l'école Saint-Eugène.
- 15- Ajournement de la séance du conseil des commissaires au mardi 23 octobre 2018 à 18 h 30 au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, J3B 6N3.

Adopté à l'unanimité.

03. PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

En lien avec l'axe « Le personnel » du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022, madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe et madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines font un retour sur la journée d'accueil offerte à l'ensemble du nouveau personnel, le 21 septembre 2018.

04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Fabienne Chapuis, éducatrice spécialisée à l'école Marie-Rivier, interroge les membres du conseil des commissaires à propos de certaines situations vécues à l'école au cours de l'année scolaire 2017-2018.

Monsieur Stéphane Morency, citoyen de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, émet également ses préoccupations à l'égard du suivi de certaines situations vécues à l'école Marie-Rivier.

05.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 18 SEPTEMBRE 2018 (document SG 18.10.16-05.1)

Chaque membre du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 18 septembre 2018 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 18.10.16
002

Il est proposé par monsieur Pierre Therrien :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 septembre 2018 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Eric Blackburn directeur général, mentionne aux membres du conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 18 septembre 2018.

05.2 CORRESPONDANCE

05.2.1 De madame Sarah Tremblay, secrétaire générale à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay : Résolution CC-2018-357 adoptée par le conseil des commissaires le 11 septembre 2018 – Demande de modification de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

05.2.2 De Loisir et Sport Montérégie : Rapport annuel 2017-2018 et plan d'action 2017-2021.

05.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE ET PAROLE AUX COMMISSAIRES

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du conseil des commissaires des activités auxquelles elle et certains collègues ont participé depuis la séance ordinaire du 18 septembre 2018.

Madame Josée Hébert, commissaire parent, mentionne que le comité de parents a planifié deux conférences à l'intention des parents et du personnel scolaire. La première offerte par monsieur Thierry Karsenti, le mercredi 24 octobre 2018 à 19 h à l'auditorium de la Polyvalente Marcel-Landry, portera sur les technologies et les jeunes – usages, avantages, défis...et recommandations pour les parents d'élèves. La deuxième offerte par madame Jocelyne Robert, le mercredi, 28 novembre 2018 à 19 h à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot portera sur l'hypersexualité – accompagner nos jeunes dans un monde hypersexualisé.

Monsieur Olivier Demers-Payette, commissaire parent, mentionne que le comité de parents a procédé à l'élection des membres de leur exécutif lors de la dernière rencontre, tenue le 3 octobre 2018.

Présidente : Tatiana Yvetot.
Vice-présidente et commissaire parent : Anne-Marie Noël.
Secrétaire et commissaire parent – niveau primaire : Martine Lalonde.
Trésorier : Lionel Degoud.
Commissaire parent – niveau secondaire : Josée Hébert poursuivra son mandat.
Commissaire parente - EHDAA : Marie Josée Gagnon.
Comité consultatif du transport : Bruno Lafrance.
Délégués à la Fédération des Comités de Parents du Québec : Cindy Guay et Aurélie Laturaze.
Substitut aux déléguées : Stéphanie Baillargeon.

05.4 PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2017-2018 DU COMITÉ DE PARENTS (document SG 18.10.16-05.4)

Monsieur Pierre Hamelin, président du comité de parents, présente le rapport annuel 2017-2018 du comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

05.5 APPRÉCIATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL (document séance tenante)

Considérant l'appréciation de rendement du directeur général à laquelle les membres du conseil des commissaires ont procédé, suite aux recommandations du comité d'appréciation du directeur général composé de mesdames Isabelle Brulotte et Andrée Bouchard ainsi que de messieurs François Blais, Pierre Boudreau et Lionel Degoud;

Considérant la consolidation de l'organisation du travail à la Direction générale;

Considérant l'importance des travaux menés en regard de l'appel collectif sur les frais chargés aux parents;

Considérant l'accompagnement du conseil des commissaires, des cadres de services et des directions d'écoles et de centres;

Considérant les stratégies déployées pour développer des bonnes pratiques de supervision;

Considérant la complexité des actions qui assurent une meilleure adéquation entre les revenus et les dépenses pour rester en équilibre budgétaire et ce, en tout respect de la mission;

Considérant les travaux auprès de toutes les catégories de personnel permettant de poursuivre la mise en œuvre de pratiques collaboratives afin de partager l'importance et de diffuser les pratiques pédagogiques éprouvées et gagnantes soutenues par des données probantes;

Considérant les chantiers de travail, notamment en formation professionnelle, dans un plan continu de relève des directions, dans les travaux menant à l'adoption du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR), dans la révision de l'organisation scolaire, des politiques et règlements de la CSDHR en cohérence avec la mise en œuvre de la *Loi sur l'instruction publique*, tous travaux menés dans l'intérêt supérieur de l'atteinte du plein potentiel et de la réussite éducative de tous les élèves jeunes et adultes;

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Qu'une mention de grande satisfaction témoigne publiquement de sa valeur, sa disponibilité, son travail constant et de qualité supérieure qui répondent au-delà des attentes du conseil des commissaires.

Excellent communicateur, Monsieur Blackburn souhaite l'adhésion de tous les membres du personnel aux valeurs d'une organisation continuellement en changement et aux environnements complexes, mais il prend les décisions appropriées. Il ne lésine pas sur les efforts à fournir et il travaille avec ardeur au développement de partenariats signifiants avec la communauté élargie. Monsieur Blackburn est disponible, rigoureux, expérimenté et très courageux.

Grâce aussi à son engagement dans différents comités nationaux, gouvernementaux et régionaux, Monsieur Blackburn a une lecture politique de l'environnement et des grands enjeux des commissions scolaires et du monde de l'éducation sur l'échiquier du monde du travail.

En tant que président de l'Association des directeurs généraux du Québec, il travaille en complémentarité avec la Fédération des commissions scolaires du Québec, et il demeure résolument conscient de notre responsabilité partagée en ce qui concerne la réussite des jeunes et des adultes, ce qui passe nécessairement par des ressources humaines compétentes et ouvertes aux changements et ce, dans le respect des ressources disponibles.

Adopté à l'unanimité.

05.6 IDENTIFICATION DES FILIALES CONTRÔLÉES EN VUE DE LEUR ASSUJETTISSEMENT À LA LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS (document SG 18.10.16-05.6)

Considérant que, le 25 janvier 2019, les nouvelles dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ, c. C-65.1) (ci-après LCOP) visant à assujettir les filiales contrôlées par un ou plusieurs organismes publics entreront en vigueur;

Considérant qu'ainsi, à compter de la date mentionnée, les filiales contrôlées par un ou plusieurs organismes publics seront assujetties à la LCOP;

Considérant que, compte tenu de ces changements importants, les filiales des organismes publics doivent être identifiées afin de permettre au Sous-secrétariat aux marchés publics de leur offrir le support nécessaire et d'effectuer les suivis requis par la Loi, notamment concernant la reddition de comptes et la nomination d'un(e) responsable de l'application des règles contractuelles;

Considérant la liste des filiales identifiées par le responsable de l'application des règles contractuelles, et qui sont mentionnées au formulaire Recensement des entités créées par les ministères et les organismes gouvernementaux;

Considérant les explications du responsable de l'application des règles contractuelles;

HR 18.10.16
004

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

Que le conseil des commissaires prenne acte des informations fournies par le responsable de l'application des règles contractuelles, contenues au formulaire intitulé Recensement des entités créées par les ministères et les organismes gouvernementaux;

Et

Que le conseil des commissaires autorise monsieur Mario Champagne, responsable de l'application des règles contractuelles, à signer ledit formulaire et à transmettre la version finale au Conseil du trésor.

Adopté à l'unanimité.

07.1 CLIENTÈLE ANNUELLE 2017-2018 (document SREAFP 18.10.16-07.1)

Madame Dominique Pratte, directrice par intérim du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle, dépose un document qui fait état de la clientèle 2017-2018 en formation professionnelle, en formation générale aux adultes, en formation sur mesure en entreprise, en reconnaissance des acquis, en compétences de base ainsi qu'en éducation populaire.

07.2 OCTROI DE CONTRAT – ORGANISATION D'UNE FORMATION EN MÉCANIQUE DE REMORQUES DE CAMION (document SREAFP 18.10.16-07.2)

Considérant le financement octroyé par Emploi Québec pour organiser une formation menant à une attestation d'études professionnelles (AEP) en mécanique de remorques de camion;

Considérant l'expertise des formateurs, la disponibilité des équipements et des locaux spécialisés pour dispenser la formation chez Transport Bourassa inc.;

Considérant que l'article 11.1 de la *Politique d'acquisition de biens et services* (RMP 01) permet au conseil des commissaires d'autoriser une dérogation afin de conclure un contrat de gré à gré pour tout contrat entre 25 000 \$ et 100 000 \$;

Considérant que la conclusion de ce contrat de service requière l'autorisation du dirigeant de l'organisme;

HR 18.10.16
005

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que le conseil des commissaires confirme son autorisation à la conclusion du contrat ci-après mentionné;

D'octroyer le contrat de service à la compagnie Transport Bourassa ayant pour objet l'organisation d'une formation en mécanique de remorques de camion au montant de 53 315 \$ (taxes en sus).

Et

D'autoriser madame Dominique Pratte, directrice par intérim au Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle à signer tout document pour donner effets aux présentes.

Adopté à l'unanimité.

08.1 SOMMAIRE DE L'EFFECTIF SCOLAIRE AU 30 SEPTEMBRE 2018 (document séance tenante : SOSTS 18.10.16-08.1)

Monsieur Charles Dalpé, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire, dépose la déclaration de l'effectif scolaire au secteur jeune en date du 30 septembre 2018.

09.1 ENGAGEMENTS (document RH 18.10.16-09.1)

Considérant les dispositions de la convention collective du personnel enseignant;

HR 18.10.16
006

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

Que madame Lola Bouchard soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 2 – préscolaire, et soit affectée au bassin des enseignants et ce, à compter du 31 août 2018.

Adopté à l'unanimité.

Considérant les dispositions de la convention collective du personnel enseignant;

HR 18.10.16
007

Il est proposé par madame Manon Côté :

Que madame Myriam Bellavance soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, et soit affectée au bassin des enseignants et ce, à compter du 1^{er} septembre 2018.

Adopté à l'unanimité.

Considérant les dispositions de la convention collective du personnel enseignant;

HR 18.10.16
008

Il est proposé par monsieur Pierre Therrien :

Que madame Louise Thibodeau soit engagée pour un poste régulier d'enseignante - spécialité : santé, et soit affectée à l'École professionnelle des Métiers et ce, à compter du 23 août 2018.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation du comité de sélection, composé de mesdames Sophie Minotto, Chantal Noël et Marie-Pier Petit, tenu le 24 septembre 2018;

HR 18.10.16
009

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

Que madame Mélanie Bonneau-Marchand soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de technicienne en administration au Service des ressources financières et ce, à compter du 17 octobre 2018.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation du comité de sélection, composé de mesdames Annie Lussier et Marie-Pier Petit, tenu le 28 septembre 2018;

HR 18.10.16
010

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que madame Vanessa Haigron soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) d'opératrice en informatique, classe I au Service des technologies de l'information et ce, à compter du 17 octobre 2018.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation du comité de sélection, composé de mesdames Annie Lussier et Marie-Pier Petit, tenu le 27 septembre 2018;

HR 18.10.16
011

Il est proposé par madame Manon Côté :

Que monsieur David Savary soit engagé pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de technicien en informatique, classe I au Service des technologies de l'information et ce, à compter du 29 octobre 2018.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation du comité de sélection, composé de mesdames Hélène Gousy, Chantal Mercier, Marie-Pier Petit et Johanne Savoie ainsi que de monsieur Lionel Degoud, tenu le 28 juin 2018;

HR 18.10.16
012

Il est proposé par monsieur Pierre Therrien :

Que madame Isabelle Tholet soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de secrétaire d'école à l'école Bruno-Choquette et ce, à compter du 17 octobre 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.1 ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2017-2018 (documents RF 18.10.16-10.1)

Considérant que conformément aux articles 286, 287 et 397 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Hautes-Rivières a procédé dans les délais prescrits à l'avis public, et à la publication du résumé de l'état financier annuel, préalables et requis à l'acceptation des états financiers;

Considérant que les membres du Conseil des commissaires ont obtenu les renseignements nécessaires sur lesdits états financiers de la firme comptable Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. ainsi que de la directrice du Service des ressources financières;

HR 18.10.16
013

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que les états financiers de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, audités par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, soient acceptés tels que présentés.

Adopté à l'unanimité.

10.2 ÉTAT DES TAXES SCOLAIRES DUES AU 30 SEPTEMBRE 2018 (document RF 18.10.16-10.2)

Considérant l'article 339 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que le directeur général prépare, avant le début du mois de novembre de chaque année, un état des taxes qui restent dues par les propriétaires;

Considérant l'article 340 de cette même loi qui précise que l'état visé à l'article 339 est soumis au conseil des commissaires pour approbation;

HR 18.10.16
014

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

D'approuver l'état des taxes qui restent dues par les propriétaires en date du 30 septembre 2018, tel que ci-après décrit :

	2014-2015 et antérieures	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	TOTAL
CAPITAL	40 011	54 216	528 142	1 579 664	2 075 361	4 277 394
INTÉRÊTS	33 523	18 628	99 016	183 095	36 548	370 810
TOTAL	73 534	72 844	627 158	1 762 759	2 111 909	4 648 204

Note : Le détail des noms et adresses des propriétaires et des immeubles imposables selon le rôle d'évaluation est disponible au Service des ressources financières.

Adopté à l'unanimité.

12.1 ADJUDICATION DE CONTRAT

12.1.1 ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS D'ENTRETIEN (document RM 18.10.16-12.1.1)

Considérant l'analyse de la soumission reçue :

HR 18.10.16
015

Il est proposé par madame Manon Côté :

D'accorder au seul soumissionnaire conforme, Corporation Sherby Inc., le contrat pour l'acquisition d'équipements d'entretien pour les lots # 2, 3, 4 et 5 pour les établissements suivants : Aux Quatre-Vents, Bruno-Choquette, Marguerite-Bourgeois, Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville), Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Saint-Jean) et Saint-Lucien, au montant total de 45 330,31 \$ (taxes en sus). Aucun soumissionnaire ne s'est proposé pour le lot # 1.

Adopté à l'unanimité.

12.2 DÉPASSEMENT DE COÛT – ÉCOLE MARIE-RIVIER (document RM 18.10.16-12.2)

Considérant qu'aux termes de la résolution HR 17.03.28-021, la Commission scolaire a octroyé à Candev Construction Inc. le contrat pour l'agrandissement et le réaménagement majeur de l'école Marie-Rivier, au montant de 14 128 000 \$ (taxes en sus);

Considérant les ordres de changement requis, nécessaires et convenus entre la Commission scolaire et l'entrepreneur dans le cadre de l'exécution des travaux d'agrandissement;

Considérant que les ordres de changement totalisent la somme de 775 362,74 \$ (taxes en sus);

Considérant qu'aux termes du *Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs* en lien avec la *Politique d'acquisition de biens et services* toute modification qui occasionne une dépense supplémentaire de plus de 35 % du contrat ou de plus de 100 000 \$, doit être autorisée par le conseil des commissaires;

HR 18.10.16
016

Il est proposé par monsieur Pierre Hamelin :

Que le conseil des commissaires autorise le dépassement de coût de 775 362,74 \$ dans le cadre des travaux d'agrandissement et de réaménagement majeur de l'école Marie-Rivier, ce qui représente 5,48 % du coût initial du projet.

Adopté à l'unanimité.

13- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

13.1 FÉLICITATIONS AUX ÉLUS PROVINCIAUX (document CC 18.10.16-13.1)

Considérant les élections provinciales tenues le 1^{er} octobre 2018;

HR 18.10.16
017

Il est proposé par madame Manon Côté :

Que des félicitations soient adressées aux députés provinciaux du territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières qui ont été élus lors des élections du 1^{er} octobre 2018, soit madame Claire IsaBelle pour la circonscription d'Huntington, monsieur Louis Lemieux pour la circonscription de Saint-Jean, monsieur Jean-François Roberge pour la circonscription de Chambly et madame Claire Samson pour la circonscription d'Iberville.

Que des félicitations soient également adressées à monsieur François Legault, premier ministre du Québec.

Adopté à l'unanimité.

14. AUTRES SUJETS

14.1 AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-EUGÈNE

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du 23 octobre 2018.

15. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

HR 18.10.16
018

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit ajournée au mardi 23 octobre 2018 à 18 h 30 au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, J3B 6N3.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL